
Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Semaine du 10 au 16 août 2018

Argentine

- Poursuite des turbulences financières
- Inflation : l'IPC a augmenté de 3,1% en juillet, de 31,2% en glissement annuel
- Politique monétaire : augmentation du taux directeur à 45%, augmentation du plafond d'interventions de change
- « Supermardi » du 14 août : réduction de 317 milliards de pesos du stock de LEBAC
- Nouvelle dépréciation du peso, qui s'échange à 29,9 pour un dollar à la fermeture le 16 août 2018
- Ajustement fiscal de 65 milliards de pesos : 12 milliards sur le reste de l'année 2018, et 53 milliards en 2019

Chili

- Croissance des autorisations environnementales au 2^{ème} trimestre 2018
- Hausse de 38,5 % des entrées de touristes d'affaires en 10 ans
- Perspectives économiques prudentes chez les entreprises pour la fin de l'année

Paraguay

- Premières annonces de politique économique du nouveau gouvernement : élargissement de l'assiette fiscale et lutte contre l'informalité
- Ralentissement de l'activité économique : croissance de 0,2% en juin 2018 par rapport au même mois de l'année précédente

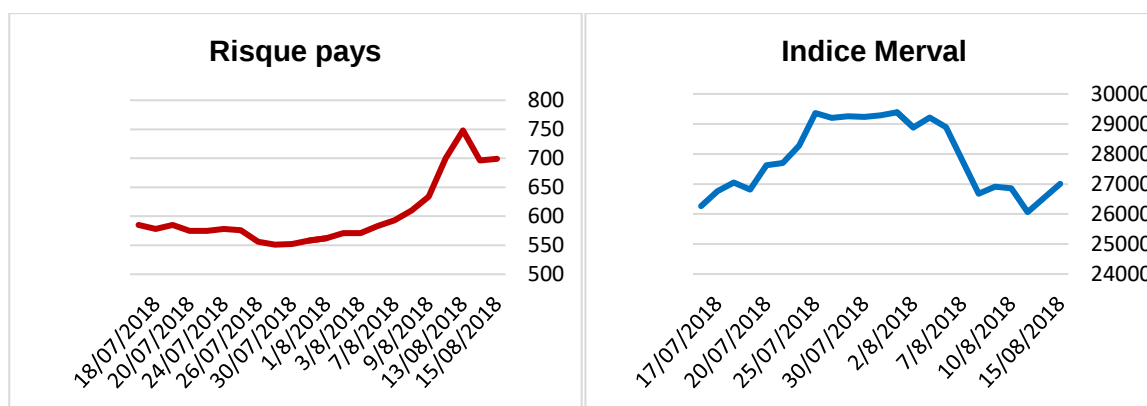
Uruguay

- Conflits dans les négociations pour l'ajustement des salaires à l'inflation
- Malgré la réduction de la pauvreté, 40% des ménages sont classés comme « vulnérables »
- Renforcement de la transparence fiscale : durcissement des critères pour bénéficier du secret bancaire

Argentine

Poursuite des turbulences financières

Après une phase de stabilité sur les marchés en juillet, depuis le début des révélations liées à l'affaire des « cahiers de la corruption » le 1^{er} août, mais aussi face à la crise monétaire et diplomatique turque qui rejaillit sur l'ensemble des pays émergents, la confiance des investisseurs envers les marchés argentins semble avoir été ébranlée : entre le 1 et le 15 août, le peso s'est déprécié (-8,2%), l'indice Merval a chuté (-8%), et le risque pays a augmenté de 24,4%. Entre le 10 et le 13 août, les spreads des CDS (titres financiers qui font office d'assurance-défaut) de l'Argentine sont passés de 500 à 676 points de base.



Inflation : l'IPC a augmenté de 3,1% en juillet, de 31,2% en glissement annuel

La hausse des prix a été particulièrement marquée dans les biens de loisirs et culture (+5,1%), équipement du foyer (+4,2%) et alimentation (+4%). L'inflation accumulée depuis décembre 2017 s'élève à 19,6% (avec notamment une hausse de 28,4% des prix des transports, +22,3% dans l'éducation, et +22% pour l'alimentation), l'inflation en rythme annuel à 31,2%.

Politique monétaire : augmentation du taux directeur à 45%, augmentation du plafond d'interventions de change

Dans un communiqué du 13 août, la BCRA a annoncé une augmentation du taux directeur, le taux d'intérêt des LELIQ à 7 jours, à 45% (contre 40% auparavant), s'engageant à ne pas le diminuer jusqu'en octobre.

Début le 13 août et le début de la première revue du FMI, conditionnant le décaissement éventuel de la deuxième tranche du prêt, la BCRA a obtenu l'autorisation d'intervenir davantage sur le marché des changes afin d'absorber les liquidités dues aux « supermardis » des LEBAC. De manière concomitante, le 13 août, les Finances ont suspendu la vente de dollars du FMI par la BCRA pour son compte (qui n'ont officiellement jamais été des opérations de change mais contribuaient néanmoins à absorber l'offre de pesos).

« Supermardi » du 14 août : réduction de 317 milliards de pesos du stock de LEBAC

Le 13 août, la BCRA a publié un plan chiffré de suppression des LEBAC d'ici décembre. Le stock de LEBAC serait réduit graduellement, puis éliminé « si les conditions du marché le permettent ». Seules les entités non-bancaires pourront acheter des LEBAC, alors que les entités bancaires souhaitant détenir des instruments de la banque centrale ne pourront plus acheter que des LELIQ (à 7 jours) ou des NOBAC (à 1 an, prolongeables).

Le directeur de la communication du FMI, Gerry Rice, a appuyé ce plan dans un communiqué, jugeant qu'il éliminait une importante source de vulnérabilité pour l'Argentine et contribuait à une efficacité accrue de la politique monétaire.

Le 14 août, « supermardi », 520 milliards de pesos de LEBAC sont arrivés à maturité, soit 53,3% du stock existant à cette date, dont environ la moitié était détenue par des entités non-bancaires. 201,7 milliards de LEBAC ont été renouvelés, à un taux d'intérêt de 45% annuels à 35 et 63 jours. Pour absorber les liquidités générées, la BCRA a annoncé le 16 août une augmentation de trois points du taux de réserves obligatoires, ce qui a permis d'absorber 60 milliards de pesos de liquidités. Par ailleurs, le ministère des finances a émis de nouvelles lettres du Trésor, à 90 jours, pour 250 millions de dollars.

Nouvelle dépréciation du peso, qui s'échange à 29,9 pour un dollar à la fermeture le 16 août



Dans ce climat d'incertitude sur les marchés, la devise argentine s'est à nouveau dépréciée. Le 15 août, pour la première fois, la BCRA a vendu des dollars trois fois dans la même journée, 781 millions au total, et 50 millions le 16 août, ce qui a fini par freiner la hausse de la devise américaine, qui a fermé ce jeudi tout juste sous la barre des 30 pesos (-8,2% depuis début août).

Ajustement fiscal de 65 milliards de pesos : 12 milliards sur le reste de l'année 2018, et 53 milliards en 2019

Le 14 août, le ministère des finances a annoncé la signature de trois décrets, précisant les mesures d'ajustement budgétaire devant permettre d'atteindre ces cibles : la suspension pour six mois de la réduction de la taxe à l'exportation des huiles et farines de soja, l'élimination du Fonds Fédéral Solidaire (qui transférait aux provinces et municipalités 30% des recettes de ces taxes), et la réduction de 66% des subventions à l'exportation.

Chili

Croissance des autorisations environnementales au 2^{ème} trimestre 2018

Selon la Confédération de la production et du commerce (CPC), 99 dossiers ont été validés au 2^{ème} trimestre, représentant 2,951 milliards de dollars (sur un total de 137 dossiers analysés, représentant 3,477 milliards de dollars), soit une hausse respective de 41% (en nombre) et de 29% (en valeur) par rapport au 2^{ème} trimestre 2017. Ces chiffres restent très inférieurs à ceux enregistrés il y a 10 ans. De plus, les délais de traitement restent importants, atteignant en moyenne 11,4 mois (contre 8,8 mois sur la période 2008-2017) et 24,1 mois pour les études d'impact environnemental. Le projet de réforme du système d'évaluation de l'impact environnemental (SEIA) permettra notamment de réduire ces délais.

Hausse de 38,5 % des entrées de touristes d'affaires en 10 ans

Le Vice-Ministère du Tourisme révèle que les revenus issus du tourisme d'affaires ont doublé sur la décennie, atteignant 673 MUSD en 2017, contre 347 MUSD en 2007. La hausse a été de 38,5% en nombre, soit 636 mille touristes d'affaires en 2017 (contre 459 mille en 2007). La durée de séjour a également augmenté, passant de 6 à 10 jours en moyenne.

Perspectives économiques prudentes chez les entreprises pour la fin de l'année

Selon une enquête d'EY et du journal Diario Financiero, les entreprises chiliennes sont plutôt confiantes sur les indicateurs internes de croissance et d'inflation. Elles sont en revanche plus réservées sur le contexte mondial et sur les réformes en cours en matière fiscale et du travail. Seules 22,5% des entreprises prévoient une hausse de 5 à 10% de leurs bénéfices (contre 33,1% en décembre 2017).

Paraguay

Premières annonces de politique économique du nouveau gouvernement : élargissement de l'assiette fiscale et lutte contre l'informalité

L'investiture du nouveau président Mario Abdo Benítez a eu lieu le 15 août. Il a annoncé un objectif d'élargissement de l'assiette fiscale. Le nouveau ministre des finances, Benigno López, a annoncé que son objectif principal serait de combattre l'évasion fiscale (qui atteindrait entre 25 et 30%) et l'informalité, renforcer les organes de contrôle afin d'augmenter les recettes fiscales et de rendre les impôts plus justes. Le nouveau ministre des travaux publics, Arnoldo Wiens, a annoncé souhaiter poursuivre le rythme des investissements et même l'accélérer, sans toutefois en préciser les modalités de financement.

Ralentissement de l'activité économique : croissance de 0,2% en juin 2018 par rapport au même mois de l'année précédente

L'Indicateur Mensuel d'Activité économique du Paraguay (IMAEP) pour le mois de juin présente une croissance de 0,2% entre juin 2017 et juin 2018. L'industrie, les services et la construction ont connu une expansion sur cette période, mais la production électrique a chuté (du fait notamment de la sécheresse, qui a réduit le débit du Rio Paraná et par conséquent la génération hydroélectrique).

La croissance cumulée sur le premier semestre 2018 représente néanmoins 5,1%, du fait de l'acquis des mois précédents. Les prévisions de croissance du PIB pour l'année 2018 sont de 4,7%. La décrue du Rio Paraná a également ralenti les exportations de soja par bateau (-3% durant la période de janvier à juillet 2018, par rapport aux sept premiers mois de l'année 2017).

Le déficit fiscal a atteint -0,5% du PIB en juillet, et -1,4% sur les douze derniers mois, respectant donc la limite de -1,5% fixée par la loi de responsabilité fiscale.

Uruguay

Conflits dans les négociations pour l'ajustement des salaires à l'inflation

Le processus de renégociation salariale du secteur privé est en cours. La majorité des conventions collectives en vigueur incluait une clause d'ajustement des salaires nominaux à l'inflation afin de préserver le pouvoir d'achat. Mais les interprétations concrètes de ces mesures diffèrent, et ont donné lieu à des conflits. Les corporations agricoles ont notamment claqué la porte des négociations, contestant les calculs du gouvernement, qui demandait un paiement d'une compensation de 2% pour le secteur de l'élevage et 2,5% pour l'agriculture rizière et laitière, sur les salaires des mois de janvier à juin.

Malgré la réduction de la pauvreté, 40% des ménages sont classés comme « vulnérables »

Selon une étude menée par deux économistes pour le PNUD, entre 2004 et 2017, le taux de pauvreté est passé de 60% à 21%, et le taux de classes moyennes en situation de stabilité est passé de 10% à 39%. Néanmoins, en 2017, 40% des ménages ont été classés comme « vulnérables », c'est-à-dire risquant de tomber dans la pauvreté en raison du niveau et de la précarité de leurs ressources.

Renforcement de la transparence fiscale : durcissement des critères pour bénéficier du secret bancaire

Auparavant, la DGI (direction générale des impôts) recevait les informations sur les comptes des non-résidents contenant plus d'un million de dollars. Les résidents les comptes dont le solde au 31 décembre ou le solde moyen annuel ne dépassait pas les 400000 UI (unités indexées), soit 50000 dollars (à la valeur de l'UI au 15 août) étaient exemptés.

Le nouveau dispositif restreint l'exemption de la transparence bancaire : les comptes des résidents devront ne pas dépasser 400000 UI sur l'année en moyenne et ne pas contenir plus de 400000 UI au 31 décembre pour être exemptés de transmettre leurs informations à la DGI.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.